

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : ENV-MR-2015-028
Direction de l'environnement
Service des matières résiduelles
Objet : Accord de principe pour une entente intermunicipale à intervenir avec la Ville de Québec concernant la fourniture de service pour la réception et le traitement des boues des installations septiques.
Date : 3 novembre 2015

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de vidange des installations septiques, la Ville assurera à partir du 1^{er} janvier 2016 le traitement des boues issues des vidanges. Dans ce contexte, une entente a été conclue avec la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP). Cette entente est pour une durée d'un an, débutant le 1^{er} janvier 2016. Elle contient une clause de renouvellement pour la réception et le traitement des boues issues des vidanges.

La Ville de Lévis prévoit également conclure une entente de deux ans avec la Ville de Québec pour que cette dernière puisse recevoir nos boues d'installations septiques au cas où la RRGMRP ne pourrait plus les recevoir pour une raison quelconque.

Les personnes interpellées à la Ville de Québec demandent que la Ville de Lévis déclare son intérêt pour une telle entente avant d'entreprendre une démarche légale. Le projet d'entente sera présenté ultérieurement au comité exécutif de la Ville.

La présente fiche de prise de décision vise donc à autoriser le Service des matières résiduelles à convenir avec la Ville de Québec d'une entente intermunicipale pour la réception et le traitement des boues des installations septiques.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/Inconvénients/Impacts)

Il n'y a pas vraiment d'alternative puisque l'entente à prévoir servira à répondre aux situations ponctuelles ou d'urgence.

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

La signature de cette entente est requise dans le cadre des étapes de mise en place du programme qui débute le 1^{er} janvier 2016.

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/Impacts budgétaires 2015-2016-2017)

Coûts/revenus	Impacts	2015	2016	2017
S/O				

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire :
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

2015	2016	2017
------	------	------

Numéro du projet PTI : _____ Montants _____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire Christiane Date : 04/11/2015

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Prochain CE et CV

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'accepter en principe de conclure avec la Ville de Québec une entente intermunicipale concernant la fourniture de services pour la réception et le traitement des boues des installations septiques.

Il est également recommandé au comité exécutif de mandater le Service des matières résiduelles afin de convenir avec la Ville de Québec d'une telle entente intermunicipale à être conclue au plus tard en 2016.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes :

Préparé par : <u>Doris Dumas</u>		Titre d'emploi : <u>Coordonnatrice au PGMR</u>	
Recommandé par: <u>[Signature]</u> 04.10.15			
<u>Christiane</u> Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	<u>[Signature]</u> Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	<u>[Signature]</u> Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : <u>[Signature]</u>		Date : 04/11/2015	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale : [Signature] Date : 5/11/2015